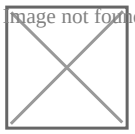

Panneaux solaire manque signature bon commande+ assurance

Par **sisi2828**, le **14/10/2014** à **10:56**

Bonjour,

Nous avons installés des panneaux solaires , en avril 2012.
on nous avez estimé 2000 euros de rendement annuel et signé une assurance chez MMA entreprise pour la perte du rendement. sois 2000 euros moins 10% de franchise . arrivé la par téléphone , on nous a dis que les barêmes ne sont plus les bons et sur 1400 euros de rendement seulement 60 euros payé par l'assurance . du cou nous n'avons pas fait de demande pour la 2eme année car rendement à 1550 euros . nous pensions rien percevoir . comment faire pour se faire payer ce qui est marqué sur le contrat signé. par la suite je me suis rendu compte que sur le bon de commande des panneaux solaires il manque la signature pour validation du technicien. peut on annuler la vente avec remise en l'etat de la toiture pour cette oublis important?

Par **karine45**, le **15/10/2014** à **01:32**

Salut

ce qui t'arrive me fait carément pensé à mon cas.[smile17] j'ai signé pour 20 panneaux et j'ai signé un contrat MMA entreprises aussi pour assurance perte d'énergie.
mon avocat ma dit que le contrat été un faux

je sais pas si t'as la même société que moi.
mais mon avoca ma dit que je pouvais annuler la vente

je te donne ses coordonnées, ça peut valoir le coup de te renseigner
son mail me grégory rouland, rouland@equity-avocats.com et son tél 0689490792

Karine

Par **sisi2828**, le **15/10/2014** à **08:02**

Bonjour,

C'est la société solution énergie.
Quand est il pour toi dans les demarches?
Sais tu si je peux utiliser la responsabilité civile de l'assurance maison pour payer l'avocat?

Par **sisi2828**, le **15/10/2014** à **08:04**

Bonjour,
C'est la société solution énergie.
Quand est il pour toi dans les demarches?
Sais tu si je peux utiliser la responsabilité civile de l'assurance maison pour payer l'avocat?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés